



l'escale

96 rue du Gabion 42340 Veauche

04 77 02 07 94

Conditions d'attribution

I - Réservation

Les réservations des salles de l'escale sont ouvertes jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.

La location de l'escale est possible pour toute personne morale ou physique qui en ferait la demande et satisferait aux présentes conditions, à l'exception des particuliers non Veauchois.

Les réservations des salles au profit d'un tiers sont limitées aux aïeux et descendant directs de première et deuxième génération (grands-parents, parents, enfants, petits-enfants d'habitant de Veauche). Tout type de sous-location est strictement interdit.

Si une fraude est constatée, l'escale et la Ville de Veauche se réservent le droit d'annuler la manifestation, et ce, à quelque date que ce soit, y compris le jour même de la manifestation. De plus, des sanctions pourront être prises à l'encontre du (des) fraudeur(s).

La réservation de la salle se fait uniquement par courrier électronique à l'adresse : escale@veauche.fr à partir du 1^{er} janvier pour les locations jusqu'au 31 décembre de l'année suivante. Aucune demande antérieure ne sera prise en compte. Les demandes de réservation sont traitées dans l'ordre d'arrivée.

Le dossier de location sera envoyé à l'utilisateur par courrier électronique uniquement ; ce dernier aura alors 10 jours calendaires pour le compléter et le retourner à l'escale, 96 rue du Gabion, 42 340 Veauche. Si, au terme des dix jours, l'Utilisateur n'a pas donné suite, l'option est annulée de fait et la salle est libérée.

Lors de la réservation, l'Utilisateur doit remettre le dossier comprenant : - La fiche de demande de mise à disposition, dûment complétée - Les deux exemplaires de la convention d'occupation, complétés, datés et signés - Un justificatif de domicile prouvant le lieu de résidence, ainsi qu'une attestation de Responsabilité Civile pour les dommages causés - Pour les entreprises, un extrait de K-Bis.

L'Utilisateur devra fournir au plus tôt six mois et au plus tard trois mois avant la date de la manifestation : - Un chèque de caution d'un montant de mille euros (1000 €) - Un chèque de règlement pour la location ; son montant est communiqué lors de la réservation en fonction des tarifs en vigueur à la date de l'événement voté par le Conseil Municipal. Celui-ci est encaissé après libération des lieux.

NB : les chèques doivent être libellés à l'ordre de la **Régie de Recette de l'escale**.

2 - Fréquence et durées de réservation

Afin de permettre la mise à disposition optimum de l'escale, le nombre de réservations est limité à 3 événements maximum par année civile par personne, morale ou physique (s'entend par événement tout spectacle, banquet, séminaire,... ou autre manifestation, publique ou privée, ayant un objet unique - concert, repas dansant, exposition,...).

Notez que les tarifs de location des espaces s'entendent par journée de manifestation.

Chaque journée de manifestation ouvre droit à **une et une seule journée de préparation** au cours de la semaine de la manifestation. Les préparations sont autorisées en dehors du jour de la manifestation, elles ne sont en aucun cas prioritaires sur l'activité de l'escale et pourront être **confirmées uniquement 30 jours avant la manifestation**.

En cas de multiples représentations, le nombre de journées de préparation est déterminé comme suit : les répétitions sont autorisées au moment de l'événement en fonction des disponibilités de la salle. Merci de prendre contact avec nous pour connaître les disponibilités pour les répétitions, qui seront confirmées 30 jours avant la date de l'événement.

*NB : le terme "préparation" englobe les installations diverses (mobilier, équipements scéniques). Elles ne pourront **en aucun cas être prioritaires sur l'activité publique ou privée de l'établissement**.*

3 - Tarifs

- L'escale est mise gratuitement à disposition pour les écoles et les associations de parents d'élèves de Veauche pour toutes manifestations liées aux activités scolaires.
- Les tarifs comprennent la mise à disposition du matériel se trouvant dans la salle.
- Tous les éléments de cuisine devront être laissés en parfait état de fonctionnement et de propreté.
- L'espace *Evasion* possède une sonorisation complète alors que l'espace *Croisière* n'est pas équipé.
- Toute personne occasionnant des dégâts devra payer les réparations.
- Les tarifs de location de l'escale sont révisés tous les ans par le Conseil Municipal.
- En cas d'utilisation de la scène et des équipements scéniques de l'espace *évasion*, la présence d'un technicien agréé par la Ville de Veauche est obligatoire et occasionne un surcoût selon les délibérations du Conseil Municipal.

Pour les années 2018 et 2019, les tarifs sont les suivants :

L'ESCALE	Sans cuisine	Avec cuisine	Sans cuisine	Avec cuisine
	Tarifs 2018	Tarifs 2018	Tarifs 2019	Tarifs 2019
<p>I - Associations ayant leur siège social sur la commune de Veauche :</p> <p>Location de 9 h à 3 h le lendemain matin</p> <p>Espace Croisière :</p> <p>Réservation 1 jour</p> <p>* Remise de 50% pour les manifestations à but humanitaire</p>	210 €	310 €	210 €	310 €
<p>I - Associations ayant leur siège social sur la commune de Veauche :</p> <p>Location de 9 h à 3 h le lendemain matin</p> <p>Espace Evasion :</p> <p>Réservation 1 jour</p> <p>Réservation 2 jours consécutifs</p> <p>Réservation 3 jours consécutifs</p> <p>* Remise de 50% pour les manifestations à but humanitaire</p>	370 € 580 € 780 €	470 € 680 € 880 €	370 € 580 € 780 €	470 € 680 € 880 €
I - Associations ayant leur siège social sur				

Commune de Veauche :				
Location de 9 h à 3 h le lendemain matin				
Les 2 salles Croisière + Espace Evasion :				
Réservation 1 jour	470 €	570 €	470 €	570 €
Réservation 2 jours consécutifs	680 €	780 €	680 €	780 €
Réservation 3 jours consécutifs	880 €	980 €	880 €	980 €
* Remise de 50% pour les manifestations à but humanitaire				

I. Tarifs des locations des salles	Sans cuisine	Avec cuisine	Sans cuisine	Avec cuisine
	Tarifs 2018	Tarifs 2018	Tarifs 2019	Tarifs 2019
2 – Professionnels Veauchois (siège social) Comité d'entreprise Veauchois				
Location de 9 h à 3 h le lendemain matin				
Espace Evasion :				
Réservation 1 jour	750 €	850 €	750 €	850 €
Espace Croisière :				
Réservation 1 jour	390 €	490 €	390 €	490 €

Les 2 salles : Réservation 1 jour	1000 €	1100€	1000 €	1100€
---	--------	-------	--------	-------

I. Tarifs des locations des salles	Sans cuisine	Avec cuisine	Sans cuisine	Avec cuisine
	Tarifs 2018	Tarifs 2018	Tarifs 2019	Tarifs 2019
3 - Utilisateurs extérieurs (sauf particuliers) Location de 9 h à 3 h le lendemain matin				
Espace Evasion : Réservation 1 jour	1480 €	1680 €	1480 €	1680 €
Espace Croisière : Réservation 1 jour	750 €	850 €	750 €	850 €
Les 2 salles : Réservation 1 jour	1980 €	2180 €	1980 €	2180 €

I. Tarifs des locations des salles	Sans cuisine	Avec cuisine	Sans cuisine	Avec cuisine
	Tarifs 201	Tarifs	Tarifs	Tarifs

		2018	2019	2019
4 - Habitants Veauchois (justificatif à présenter) Espace Croisière : <input type="checkbox"/> Forfait journée (Location de 9 h à 6 h lendemain matin) <input type="checkbox"/> Forfait Week-end (Location de 16 h le vendredi à 8 h le lundi matin)	370 €	470 €	370 €	470 €
	580 €	750 €	580 €	750 €
5 - La mise à disposition gratuite de l'esca sur décision du Maire s'accompagne d'une participation aux frais de fonctionnement de l'établissement (hors nettoyage et régisseur) Location de 7 h à 3 h le lendemain matin Espace Evasion : Espace Croisière : Les 2 salles :	230 €	280 €	230 €	280 €
	180 €	230 €	180 €	230 €
	280 €	380 €	280 €	380 €

II. AUTRES TARIFS	Tarifs 2018	Tarifs 2019

I - Assistance technique Utilisateurs extérieurs – obligatoire dans le cadre de l'utilisation du matériel technique - Service de 4 heures - Heure supplémentaire	 180 € 30 €	 180 € 30 €
2. Nettoyage (optionnel) Espace Croisière :	 100 €	 100 €

NOTA :

Le nombre de locations est limité à 3 jours par entité et par an

Une caution de 1000 € est demandée à la réservation. Elle sera rendue après état des lieux.

Toute personne occasionnant des dégâts ou rendant les locaux sales devra payer les interventions nécessaires

Les tarifs comprennent la mise à disposition de tout le mobilier se trouvant dans la salle.

Il devra être mis en place et rangé propre par le locataire

Tous les locaux y compris la cuisine devront être laissés en parfait état de fonctionnement et de propreté.

Une prestation de nettoyage est proposée de manière optionnelle.

Pour tous locaux rendus dans un état de non propreté, le tarif de prestation de nettoyage sera appliqué

Technique : L'espace Evasion possède une sonorisation complète utilisable uniquement en présence du régisseur alors que l'espace Croisière n'est pas équipé (option).